



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017-2018



Eglise
protestante
de Genève

NOTRE VISION

DANS LA CONFIANCE
EN L'ESPRIT SAINT QUI NOUS ACCOMPAGNE,
NOUS SOMMES APPELÉ-E-S À ÊTRE
UNE ÉGLISE DE TÉMOINS DE JÉSUS-CHRIST
QUI VA À LA RENCONTRE DE TOUTES ET TOUS ;

UNE ÉGLISE AFFRANCHIE DES LOGIQUES DE
TERRITOIRES, TÉMOIGNANT, JOUR APRÈS JOUR,
PAR SES DIVERSES COMMUNAUTÉS ET AVEC
D'AUTRES ÉGLISES, DE SON APPARTENANCE
AU DIEU VIVANT ET VALORISANT LES TALENTS
DE CHACUNE ET DE CHACUN.

NOUS NOUS ENGAGEONS À ÊTRE UNE ÉGLISE
TRAVERSÉE, TRANSFORMÉE PAR LA JOIE DU CHRIST
ET PAR SA COMPASSION AVEC LA SOUFFRANCE
HUMAINE.



SOMMAIRE

ÉDITO : UNE ÉGLISE À LA MODE	4
STRATÉGIE	5
QUELS DÉFIS POUR L'EPG	5
QUELLES PRIORITÉS POUR LA MISSION ?	6
ÊTRE MEMBRE DE L'ÉGLISE	7
RELATIONS EXTERNES	8
LOI SUR LA LAÏCITÉ	8
70 ANS D'ŒCUMÉNISME À GENÈVE	9
NOTRE PÈRE	9
APPROCHES INNOVANTES	10
UNE ÉGLISE SUR LE SEUIL	10
ENFANCE ET JEUNESSE	12
VOUS AVEZ DIT AUSTÈRES ?	12
DU CÔTÉ DE L'ENFANCE	12
AUMÔNERIES	13
AU PLUS PROCHE DES PERSONNES FRAGILISÉES	13
LA HALTE DE NUIT	13
L'ÉGLISE RECONNAÎT LES VOCATIONS	14
CONSÉCRATION DE MINISTRES	14
RESSOURCES HUMAINES	16
DES TALENTS AU SERVICE DU CHRIST ET DU PROCHAIN	16
DE NOUVEAUX VISAGES	17
COMMUNICATION	18
UN VENT DE FRAÎCHEUR	18
FINANCES	19
LES COMPTES 2017-2018	19
LA CAISSE DE PENSION TERMINE SA RESTRUCTURATION	24
FINANCEMENT DE L'EPG	26
COMMENT GARANTIR UN ÉQUILBRE DURABLE ?	26
UNE DIMINUTION DES DONS DE 1,2 MILLION EN CINQ ANS	26
FAIRE UN DON	27

ÉDITORIAL

UNE ÉGLISE À LA MODE ?

L'ÉGLISE DOIT-ELLE ÊTRE À LA MODE ? RÉPONDRE À CETTE QUESTION N'EST PAS AISÉ. SI ÊTRE À LA MODE C'EST SUIVRE COMPLAISAMMENT TOUTES LES DERNIÈRES TENDANCES, CERTAINEMENT PAS ; MAIS À L'OPPOSÉ NOUS RISQUONS VITE D'ÊTRE À LA MARGE SI NOTRE ÉGLISE NE PREND PAS EN COMPTE LES ÉVOLUTIONS, LA MODERNITÉ... PLUS SUBTILE ENCORE EST LA QUESTION DE SAVOIR SI L'ÉGLISE A POUR MISSION DE RÉPONDRE AUX BESOINS, AUX ATTENTES DE LA POPULATION ; DOIT-ELLE S'ADAPTER AUX ASPIRATIONS SPIRITUELLES DE SES CONTEMPORAINS ?

J'ai envie de répondre « oui », car si l'Eglise ne le fait pas, si l'Eglise n'est pas à l'écoute, disponible, attentive au monde dans lequel elle évolue... elle risque de devenir comme les tomates de Hollande : hors sol et sans saveur. Alors oui, l'Eglise doit absolument vivre avec son temps et dans le monde, ne jamais se retirer dans la nostalgie ou le bastion retranché.

Mais, en même temps, l'Eglise ne doit pas, dans un souci de marketing, chercher à plaire à tout prix. L'Eglise est là, selon la belle définition du pasteur martyr Bonhoeffer, « pour donner de l'espace à l'action de Dieu », pour témoigner en paroles et en actes d'un Evangile qui toujours questionne, interpelle.

Etonnant de constater que c'était déjà le même défi pour l'apôtre Paul qui voulait une Eglise non pas « du monde » mais « dans le monde ». Le livre des Actes au chapitre 17 relate le témoignage de Paul à Athènes. Il fit un magnifique travail pour aller sur la place publique à la rencontre de la population, la comprendre, la rejoindre dans ses aspirations, adapter son discours sur Dieu, son vocabulaire... mais son « succès » ne fut que très limité, car l'annonce de l'Evangile ne correspondait pas à ce qu'avait envie d'entendre la majorité.

Témoigner de l'Evangile de Jésus-Christ, cette Parole de vie, libératrice, qui manifeste l'amour inconditionnel de Dieu sur chaque vie, n'est pas négociable ; mais précisément pour être témoin d'un Evangile qui n'est pas le fruit d'une mode, d'une culture ou d'une époque, l'Eglise se doit d'être pleinement enracinée dans le monde.

L'Eglise à Genève n'est plus celle d'il y a 50 ans, car le monde change et les défis auxquels nous sommes confronté-e-s sont vertigineux. Nous nous devons donc de chercher à toujours mieux comprendre ce

monde, à parler son langage, à utiliser ses outils, à rejoindre la population dans sa manière de vivre et de se poser les questions fondamentales. Pour cela, notre Eglise doit évoluer avec courage et ténacité, tant dans sa structure que dans sa manière de témoigner, tout en restant fidèle aux valeurs qui sont les siennes et surtout à l'Evangile, une Parole qui surpasse toutes les modes. « Le ciel et la terre passeront, mes paroles ne passeront pas » (Evangile selon Matthieu chap. 24).

« NE VOUS CONFORMEZ PAS AU MONDE PRÉSENT, MAIS SOYEZ TRANSFORMÉS PAR LE RENOUVELLEMENT DE VOTRE INTELLIGENCE POUR DISCERNER QUELLE EST LA VOLONTÉ DE DIEU »

EPÎTRE AUX ROMAINS CHAP. 12

Pasteur Emmanuel Fuchs

Président de l'Eglise protestante de Genève

STRATÉGIE

QUELS DÉFIS POUR L'ÉGLISE ?



LES DÉFIS AUXQUELS NOTRE ÉGLISE EST CONFRONTÉE SONT NOMBREUX ET D'ORDRES DIVERS. BIEN ÉVIDEMMENT, ILS SONT LIÉS À LA MISSION ; ILS SONT AUSSI ADMINISTRATIFS, FINANCIERS, IMMOBILIERS... NOUS VIVONS UNE ÉPOQUE DIFFICILE POUR NOTRE ÉGLISE, CAR ELLE NOUS CONTRAINT À LA REMISE EN QUESTION ET À L'HUMILITÉ. ELLE EST AUSSI PASSIONNANTE ET STIMULANTE, ELLE NOUS INCITE À L'AUDACE, AU COURAGE ET À LA CRÉATIVITÉ.

Depuis plusieurs décennies, nous avons pris acte du fait que nous sommes désormais une Eglise minoritaire qui évolue dans une société fortement marquée par la déchristianisation. Pour s'en convaincre, il suffit de constater le faible nombre de jeunes qui reçoivent encore un enseignement biblique. Notre premier défi, notre raison d'être demeure donc, avant toute chose, celui de la transmission de l'Évangile en paroles et en actes. Etre témoin de Jésus-Christ dans ce monde !

Cette transmission s'articule autour des communautés locales, du culte, de la prédication, des visites, de l'attention aux plus démunis, de l'enseignement... Mais, consciente qu'elle ne peut plus simplement attendre que les personnes viennent à elle, l'Eglise se doit de trouver un juste équilibre entre ce type de ministères et d'autres manières de témoigner dans un contexte et un style différents. Notre Eglise ne manque ni d'idées ni d'enthousiasme pour relever ce défi.

Cette transmission de l'Évangile doit aussi s'appuyer sur une manière de communiquer renouvelée, notamment auprès des jeunes générations. La présence sur les réseaux sociaux et sur internet, notre manière d'entrer en relation doivent constamment évoluer. C'est sans conteste un défi majeur pour notre Eglise.

Notre structure héritée du passé témoigne d'une réalité où notre Eglise avait davantage de moyens et était plus installée dans la société. Elle demeure aujourd'hui trop lourde. Nous devons continuer à l'alléger autant que possible. C'est le but du processus de régionalisation en cours. Cela passe aussi par une plus grande rigueur dans la gestion administrative

de notre Eglise : l'informatique, la chancellerie, le nouveau registre, les processus RH notamment.

Mais notre Eglise, héritière d'un riche passé, doit aussi assurer l'entretien d'un patrimoine important. Or il ne suffit pas d'entretenir les magnifiques temples dont nous avons la charge ; il faut, en prenant compte du contexte nouveau, réfléchir au moyen de les mettre au service de la mission et à ce que cela implique en termes de rénovation ou de transformation intérieure (on peut penser à la Cathédrale bien sûr, mais aussi à l'Auditoire, à la Fusterie, à la Madeleine, à Plainpalais, à Saint-Gervais, aux Eaux-Vives...).

Et pour que tous ces défis puissent être relevés, pour que l'Eglise protestante de Genève puisse continuer d'assurer sa mission, il convient, bien entendu, de ne pas négliger l'objectif majeur qui consiste à assurer l'équilibre financier et la pérennité financière de notre Eglise (voir page 26). Chaque année, faire un budget relève de l'acte de foi...

Rarement dans son histoire, notre Eglise ne se sera autant remise en question, rarement les défis à affronter n'auront été si nombreux, mais c'est précisément ce qui rend la période que nous vivons si enthousiasmante. Puisse le souffle du Seigneur nous éclairer et donner à chacune et à chacun la force et le discernement pour que nous puissions ensemble, dans la part que chacune et chacun porte, relever ces défis et permettre à notre Eglise de continuer, aujourd'hui et demain, à témoigner en paroles et en actes de cette Bonne Nouvelle de Jésus-Christ.

Pasteur Emmanuel Fuchs

Président

STRATÉGIE

QUELLES PRIORITÉS POUR LA MISSION ?

AU REGARD DES DÉFIS QUI ATTENDENT NOTRE ÉGLISE, NOUS AVONS DÉCIDÉ, EN 2017, DE DÉPLOYER NOTRE VISION SUR QUATRE AXES PRIORITAIRES, AVEC CETTE INTENTION PREMIÈRE : « VIVRE LA PRIÈRE ET LE DISCERNEMENT, OFFRIR LA PLACE CENTRALE À L'ESPRIT SAINT POUR QU'IL NOUS GUIDE DANS NOTRE CHEMINEMENT COMMUNAUTAIRE VERS LA VISION. »

CES QUATRE AXES PRIORITAIRES SONT :

1. Renforcer la place du témoignage centré sur Jésus-Christ, améliorer et renouveler la transmission d'un Évangile vivant en gardant le goût de la réflexion et du débat théologique à l'intérieur et à l'extérieur.
2. Stimuler la dimension communautaire dans l'Église en revisitant ses formes existantes et en en découvrant de nouvelles.
3. Porter une attention soutenue aux familles et aux jeunes générations.
4. Encourager une Église originale, innovante, missionnaire, audacieuse et diversifiée, particulièrement attentive à celles et ceux qui n'y sont pas.

Afin de mettre en lumière de manière symbolique forte ces axes et d'illustrer notre Vision d'Église, une première démarche a constitué en une large consultation du terrain pour connaître les initiatives déjà entreprises ou à développer et mettre en exergue différentes propositions d'actions communes à toute l'Église, comme :

- Réserver dans notre calendrier d'Église une semaine dédiée à la prière.

- Développer des stands dans la rue selon le concept du « Bar du paradis » (voir page 18).
- Rédiger une thèse par mois sur des thèmes théologiques, éthiques, sociétaux, proposée largement à la réflexion et à la discussion.
- Atteindre notre objectif de 1000 rencontres par année.
- Retenir un week-end par an durant lequel l'Église invite des personnes distancées.
- Renouer avec les anciens catéchumènes en organisant une grande fête à leur intention.
- Organiser une journée de la famille autour d'un programme festif.

L'objectif est de susciter à l'interne une dynamique féconde, mais aussi de nous faire connaître à l'extérieur en changeant certains regards sur l'Église et surtout mettre en œuvre de manière commune, cohérente et plus marquée notre Vision. Ces actions et projets sont actuellement en discussion au Consistoire pour une mise en œuvre dès 2019.

Pasteur Emmanuel Fuchs
Président

STRATÉGIE

ÊTRE MEMBRE DE L'ÉGLISE

Cette femme d'origine catholique qui accompagne ses enfants à l'Eveil à la foi dans une paroisse protestante et cet homme de tradition baptiste qui se sent de plus en plus en affinité avec notre Eglise pourront désormais devenir membres à part entière de notre Eglise sans renoncer pour autant à leur appartenance première. C'est la grande nouveauté du statut de membre de l'Eglise protestante de Genève qui permet à quiconque se reconnaît dans les valeurs de la Déclaration de foi de notre Eglise d'en devenir membre. Cette modification peut paraître mineure, il n'en est rien. De fait, il s'agit de la reconnaissance d'une réalité où les origines et les parcours de vie des personnes proches de l'Eglise sont toujours plus variés.

Autre modification majeure : historiquement, on devenait presque automatiquement membre de l'Eglise après avoir déclaré être protestant-e au contrôle de l'habitant. Ce sera de moins en moins souvent le cas. Nous devons prendre la mesure d'une véritable

révolution : notre registre n'est plus tant nourri par les informations émanant de l'administration cantonale (nous ne recevons plus l'information des enfants déclarés protestants dans les classes) que par les informations que nous pouvons nous-mêmes recueillir directement du terrain, auprès de personnes s'intéressant à l'une ou l'autre des activités proposées par les différents lieux de notre Eglise. Nous avons donc mis sur pied tout un matériel permettant, de manière positive, à tout un chacun de manifester son intérêt. Une campagne de sensibilisation et de communication va être lancée. A défaut, d'ici à quelques années, nous n'aurons plus les informations nous permettant ne serait-ce que de rester en contact avec les personnes désireuses de conserver ce lien. Il s'agit là d'un changement majeur dans l'approche de la question du statut de membre de l'Eglise.

Pasteur Emmanuel Fuchs
Président

L'Eglise protestante a réalisé un dépliant d'accueil en son sein. Chaque personne pourra y indiquer quels sont ses centres d'intérêt et laisser ses coordonnées.



RELATIONS EXTERNES

LOI SUR LA LAÏCITÉ

EN AVRIL 2018, APRÈS DEUX ANS DE COMMISSION ET DES DÉBATS PARLEMENTAIRES ÉTALÉS SUR DEUX SESSIONS, GENÈVE S'EST DOTÉ D'UNE LOI SUR LA LAÏCITÉ DE L'ÉTAT. RAPIDEMENT COMBATTUE PAR RÉFÉRENDUM ET PAR QUELQUES RECOURS CIBLÉS PLUS ADÉQUATS AUPRÈS DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE, CETTE LOI APPARAÎT À L'ÉGLISE PROTESTANTE DE GENÈVE COMME INTÉRESSANTE ET ASSEZ ÉQUILIBRÉE : DANS TOUT CE PROCESSUS, L'ÉTAT S'EFFORCE DE SE MUNIR DES OUTILS NÉCESSAIRES AUX ENJEUX DU TEMPS PRÉSENT.

Tout en restant juridiquement incompétent sur la question (il ne saurait avoir la moindre qualité en matière de doctrine), l'Etat se donne donc des moyens pour penser la pluralité convictionnelle à Genève et pour mieux connaître les enjeux sociaux et politiques qui en découlent, dans l'idée de garantir la liberté de conscience, de (non-)croyance et la paix dite religieuse. Avec ses principaux partenaires œcuméniques, notre Eglise est reconnaissante de cette prise de conscience par les pouvoirs publics, dans la mesure où, ensemble, les Eglises ont été, depuis des décennies, les premières artisanes de cette paix-là, et où elles continueront de s'engager sur ce front important pour la cohésion sociale.

Bien comprise, la laïcité ne traduit pas, rappelons-le, un désintérêt ou une défiance de l'Etat vis-à-vis des questions religieuses, mais une neutralité attentive, informée, responsable et respectueuse.

NOUS SOULIGNONS DÈS LORS QUE CETTE LOI PERMET DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES EN CE QUI CONCERNE NOTAMMENT:

- une meilleure reconnaissance de l'expérience acquise dans l'important travail social, relationnel, spirituel et religieux opéré par les communautés religieuses dans des établissements publics ou assimilés (prisons, hôpitaux, EMS, lieux de rétention administrative...), par le moyen de possibles contrats de prestations ;

- le renforcement du principe d'un enseignement du fait religieux dans les écoles publiques, nécessaire à une bonne intelligence du monde actuel ;
- l'élargissement à d'autres communautés de la contribution religieuse volontaire, et les conditions nécessaires à l'obtention de cette prestation.

Cela dit, le fait d'avoir été entendu sur la question de la contribution religieuse volontaire n'endort pas notre attention. Cette loi n'est pas parfaite et ne règle pas toutes les questions ; elle entretient et crée même, ici ou là, des champs de tensions (opposition aux signes extérieurs pour les élu-e-s, activités cultuelles dans le domaine public, mesures d'exception, patrimoine immobilier). Ces attentions ne vont toutefois pas jusqu'à remettre en cause notre soutien global à la loi adoptée par le Grand Conseil. Celle-ci pose les bases de relations que nous espérons sereines et fécondes entre l'Etat et les différentes communautés religieuses ou convictionnelles. L'aboutissement des démarches référendaires verra donc notre engagement éclairé en faveur du texte et de son esprit.

Blaise Menu

Modérateur de la Compagnie des pasteur-e-s et des diacres

RELATIONS EXTERNES

70 ANS D'ŒCUMÉNISME À GENÈVE

LE 21 JUIN FUT UNE JOURNÉE MAJEURE POUR LE CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES ÉGLISES (COE) AVEC LA VISITE DU PAPE FRANÇOIS. GRÂCE AUX LIENS DE PROXIMITÉ, NOTRE ÉGLISE ÉTAIT REPRÉSENTÉE PAR SON PRÉSIDENT, EMMANUEL FUCHS, MAIS AUSSI PAR LES PASTEURS ALBERT-LUC DE HALLER POUR L'ATELIER ŒCUMÉNIQUE DE THÉOLOGIE (AOT) ET GABRIEL AMISI, POUR TÉMOIGNER ENSEMBLE À GENÈVE (TEAG).

Cette journée n'a certes pas donné lieu à une déclaration forte sur l'œcuménisme, mais contrairement à celles de 1969 et 1984, cette visite a eu lieu exclusivement pour le COE. Il convient dès lors de relever que le pape a adressé, non seulement à l'égard des Églises membres du COE mais également à l'adresse de sa propre institution, le message que l'œcuménisme est incontournable. C'est un signe positif pour Genève aussi, qui porte une expérience œcuménique longue, intense et exigeante de plus de soixante ans.

En fin d'après-midi, président et modérateur ont assisté à la messe célébrée à Palexpo ; ils étaient, à côté des autorités politiques, en tête du public avec

de nombreux-ses représentant-e-s religieux-ses et quelques délégué-e-s des instances synodales romandes.

Le dimanche précédent, le Comité central du COE avait vécu une belle célébration œcuménique à la cathédrale Saint-Pierre avec la présence et l'intervention de Bartholomée I^{er}, patriarche œcuménique de Constantinople.

Blaise Menu
Modérateur

NOTRE PÈRE

En automne 2017, le Consistoire a adopté la nouvelle version liturgique du Notre Père. Fruit d'une initiative catholique romaine, cette démarche avait été entreprise au début des années 2010, avec une première consultation demeurée sans suite côté protestant, tant en France qu'en Suisse. Après que la Compagnie des pasteur-e-s et des diacres a repris le thème dans la foulée du synode de l'Église protestante unie de France, en mai 2016, et lancé l'alerte romande dès septembre, les esprits se sont ressaisis et les discussions ont eu lieu dans les différents synodes romands, jusqu'à pouvoir endosser le nouveau texte avec nos sœurs et frères orthodoxes, catholiques romains, catholiques chrétiens et évangéliques à Pâques 2018. Désormais, et bien qu'une traduction soit toujours le reflet du temps, on prie «Et ne nous laisse pas entrer en tentation» au lieu d'une soumission devenue suspecte.

Blaise Menu
Modérateur

APPROCHES INNOVANTES

UNE ÉGLISE SUR LE SEUIL

« ENCOURAGER UNE ÉGLISE ORIGINALE, INNOVANTE, MISSIONNAIRE, AUDACIEUSE ET DIVERSIFIÉE, PARTICULIÈREMENT ATTENTIVE À CELLES ET CEUX QUI N'Y SONT PAS. » CET AXE STRATÉGIQUE DE L'ÉGLISE PROTESTANTE POUR LES ANNÉES À VENIR A LE MÉRITE D'ÊTRE CLAIR. POUR QUE LA TRANSMISSION DU MAGNIFIQUE MESSAGE DE LA BIBLE SE RÉALISE, IL FAUT ÊTRE ÉCOUTÉ ET ENTENDU. COMMENT S'ADRESSER À NOS CONTEMPORAINS ? DANS CETTE OPTIQUE, L'ÉGLISE A CRÉÉ DES MINISTÈRES PIONNIERS DONT L'OBJECTIF EST DE TOUCHER LE CŒUR DU GRAND PUBLIC.

FAISONS TOMBER LE SEUIL

Dans notre langage, on dit souvent que le seuil de l'Église est trop haut pour que le grand public ait l'envie ou la capacité de le franchir. D'où l'idée du pasteur Jean-Michel Perret, à la tête du dernier-né parmi les ministères pionniers, de baptiser son projet « Sans le seuil ». Déjà habitué à organiser des événements décalés à l'occasion des grandes fêtes religieuses (enterrement de Jésus au cimetière des Rois à Pâques, par exemple), il décrit son objectif : « Ne pas être sur le seuil mais sans seuil, c'est prendre le parti d'être dans l'espace public pour y être accueilli par l'autre, en tant que témoin. » En sus d'événements inattendus dans la ville qui interrogent sur le sens du religieux aujourd'hui, Jean-Michel va développer un site internet. Un véritable outil théologique, comportant un blog qui permette la prise de parole de chacun-e et laisse une trace vivante des textes et témoignages reçus lors de ces événements. Le pasteur boucle la boucle en proposant des entretiens pastoraux aux personnes rencontrées dans son ministère.

LE LAB POUR EXPLORER DE NOUVELLES MANIÈRES DE VIVRE SA FOI

Depuis trois ans, Le Lab, sis au temple de Plainpalais, est un espace où l'on explore de nouvelles manières de pratiquer sa spiritualité et accompagner le questionnement existentiel auprès des nouvelles générations. Parmi les activités phares, les célébrations « Sun Day » un dimanche par mois dans une ambiance lounge, les méditations, les afterworks pour les jeunes couples ou encore la création d'un jardin urbain combinant écologie et spiritualité. Sans oublier l'antenne pour les jeunes de la communauté LGBTI,

qui offre une écoute et un soutien spécifiques aux jeunes victimes de discrimination religieuse du fait de leur orientation affective.



Alexandra Deruaz

Codirectrice, responsable de la communication

MAISON BLEU CIEL

Jusque-là « Paroisse de Lancy-Grand-Sud », cette maison s'est orientée depuis deux ans en direction des « nouveaux chercheurs spirituels », ces personnes qui ont soif de spiritualité mais qui ne se reconnaissent pas dans les paroisses traditionnelles. La Maison Bleu Ciel propose une autre manière de vivre sa spiritualité. Cela répond à un vrai besoin : de plus en plus de personnes viennent de tout le canton, voire au-delà. Environ 50 à 60 personnes fréquentent actuellement ce lieu de manière régulière. Et ce nombre continue de croître, mois après mois.

Ce qui a marqué cette année, c'est le basculement de l'essentiel des activités traditionnelles de la paroisse vers celles de la Maison Bleu Ciel :

- Les cultes ont presque tous été remplacés par des « heures bleu ciel » ou des « passages bleu ciel ».
- Un temps de méditation silencieuse a lieu au début de chaque rencontre avec les enfants.
- Plusieurs nouvelles activités ont vu le jour qui font la part belle à l'expérience, au silence, à la méditation, à la musique, aux démarches corporelles, à la créativité, au théâtre...

Cela est, et restera toujours, un espace de spiritualité chrétienne : ce sont les formes ou la manière d'annoncer le Christ mort et ressuscité et de vivre la foi qui sont différentes. Un bel exemple d'une communauté qui ne vit non pas pour elle-même mais qui s'adapte pour se tourner résolument vers l'extérieur d'elle-même !



Nils Phildius
Pasteur à la Maison Bleu Ciel

LE MINISTÈRE TÉMOIGNAGE

La pasteure Anne-Christine Menu-Lecourt développe sa vocation à travers son ministère « Témoignage » axé autour de l'écospiritualité. Anne-Christine a fait partie d'un groupe de travail avec Elisabeth Parmentier, qui a proposé le thème de nos prochaines Assemblées d'Eglise : « Témoins d'espérance, Etre Eglise sur le seuil », un thème parfaitement en accord avec les axes stratégiques de l'Eglise !

Une Eglise de témoins sur le seuil est pour moi une Eglise qui investit positivement les extérieurs de ses temples et ses parvis, raison pour laquelle j'ai commencé en 2016 à créer des jardins urbains pour entrer en relation avec les passants et les passantes, parler d'écologie et de spiritualité, de leur lien avec la nature, avec la Création. Rendre à la nature des espaces bétonnés ou stériles, y voir pousser des fruits et des légumes, des fleurs... c'est aujourd'hui un signe fort d'espérance qui rejoint le mouvement de la transition intérieure, répond à un besoin de sens et entre en résonance avec les questions actuelles de nos contemporains.

La création d'un sentier méditatif autour de la chapelle du Petit-Veyrier va plus loin encore, proposant un espace de prière ouvert 24h sur 24 tous les jours de l'année.



Anne-Christine Menu-Lecourt
Pasteure

Que peut apporter l'Eglise réformée d'original par rapport à d'autres offres ? Un horizon d'espérance dans un monde marqué par la peur de l'avenir et la méfiance d'autrui.

Dévoiler l'horizon d'espérance au cœur d'un monde entre chien et loup, c'est la tâche d'une Eglise forte de l'espérance du matin de Pâques. C'est de là que les femmes quittèrent le tombeau pour annoncer la nouvelle de la vie aux disciples. C'est pour oser affirmer et transmettre une espérance qui ne se laisse plus arrêter par la mort que les croyant-e-s sont appelé-e-s comme témoins hors des murs des Eglises, au seuil des lieux du quotidien.



Elisabeth Gangloff-Parmentier
Professeure en Théologie pratique,
à la Faculté de théologie de Genève

UNE ASSEMBLÉE DE L'ÉGLISE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS ACTUELLES

Forte du succès de notre Fête de l'Eglise en 2017, notre Eglise a décidé de reconduire les Assemblées de l'Eglise selon le même modèle, à savoir sur trois ans :

- **27 mai 2018** : Assemblée décentralisée qui se vit dans les lieux
- **19 mai 2019** : Assemblée sous la forme d'un culte cantonal à la cathédrale Saint-Pierre
- **17 mai 2020** : Assemblée joyeuse avec la Fête de l'Eglise 2020



ENFANCE ET JEUNESSE

VOUS AVEZ DIT AUSTÈRES?

Il m'a rarement été donné de vivre un événement aussi époustouflant que le festival Reformation qui a clôturé, en novembre 2017 à Genève, les festivités du 500^e anniversaire de la Réforme. Le qualificatif n'est pas trop fort : 5000 jeunes protestant-e-s venu-e-s de toute la Suisse pour assister à une multitude de moments tous plus forts les uns que les autres.

Le vendredi soir, un immense spectacle son et lumière sur les apports du protestantisme diffusé sur le mur des Réformateurs aux Bastions. Samedi matin, des ateliers dans toute la ville ; et l'après-midi à l'Aréna et le soir un peu partout à Genève des concerts de louange, souvent pop-rock. Avec, en bouquet final, un superbe culte XXL le dimanche à la cathédrale. Qui a dit que les Réformé-e-s étaient austères ?

Nous sommes très reconnaissant-e-s de l'initiative et de la contribution significative de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse, à l'origine du festival, mais également de l'implication de centaines de bénévoles à Genève.

Alexandra Deruaz

Codirectrice, responsable de la communication

DU CÔTÉ DE L'ENFANCE

EN PLUS DU CATÉCHISME DANS LES PAROISSES ET LES RÉGIONS GENEVOISES, LE SERVICE CATÉCHÈSE, FORMATION ET ANIMATION DE L'ÉGLISE PROTESTANTE OFFRE UNE BELLE PALETTE D'ACTIVITÉS.

Les Théopopettes, spectacle de marionnettes à grand succès, sont sorties du temple de la Fusterie – en voie d'être restauré – et ont pris leurs sacs à dos pour se produire dans différents temples : à Chêne d'abord, puis au Lignon. Et elles tournent ! Pas comme des girouettes, mais elles sont appelées bien au-delà de Genève et dans des lieux aussi divers que des écoles, des festivals, un EMS et surtout en paroisses. En tout 28 parolottes dans 15 lieux de Suisse romande. Cap sur la saison 9 qui débutera par une tournée en Belgique pour se poursuivre à la Servette et à Bernex-Confignon.

theopopettes.ch | @theopopettes

L'Église des Enfants : un beau projet d'Église consacrée aux enfants et à leurs parents. Prévus au temple de la Madeleine – en attente de réfection – elle s'installe dès septembre 2018 à l'Auditoire Calvin, qui sera aménagé pour accueillir :

- les enfants de l'âge de l'école primaire qui découvriront grâce à la salle des Merveilles* les récits de la Bible.
- les familles qui continueront d'y vivre les BAM (Bible et Aventure pour les Mômes) : des célébrations « histoire et musique » qui s'adressent à toutes et à tous, enfants, parents, grands-parents et personnes curieuses de tous âges.

*La salle des Merveilles est un lieu adapté à un catéchisme moderne et vivant (Godly Play) où l'enfant développe sa spiritualité : on parle de l'enfant-théologien. Plus d'informations sur: godlyplay.ch

France Bossuet

Chargée de ministère pour l'enfance

AUMÔNERIES

AU PLUS PROCHE DES PERSONNES FRAGILISÉES

LES AUMÔNERIES REPRÉSENTENT UN PAN IMPORTANT DE NOTRE ACTIVITÉ

Près de 12 postes équivalents temps plein sont engagés dans nos aumôneries : en prison, à l'hôpital, auprès des requérant-e-s d'asile, auprès des personnes âgées, auprès des personnes brisées...

Grâce à l'apport d'une généreuse fondation privée, ces ressources humaines ont pu être maintenues et même, en septembre 2017, augmentées d'un poste auprès des HUG.

L'EXERCICE 2017-2018 A ÉTÉ INTENSE ET RICHE.

Parmi les principales raisons, nous relevons :

- L'accroissement des demandes d'accompagnement, en particulier à l'hôpital et dans les prisons.
- L'ouverture d'un nouveau bâtiment hospitalier et l'intégration d'une clinique au sein des HUG qui ont conduit à l'engagement d'un aumônier et à la réorganisation de l'accompagnement des personnes hospitalisées.

- Un beau partenariat avec l'Armée du Salut au temple des Pâquis où un projet pilote de Halte de nuit pour SDF a été conduit avec « succès » (voir plus bas).
- Des larmes de tristesse ou de rage se transformant en sourire sur les visages de requérant-e-s d'asile grâce à l'écoute et au soutien très concret et multiforme des aumôniers de l'Aumônerie œcuménique auprès des requérant-e-s et des réfugié-e-s.
- La mise en place (en cours) d'un Pôle Santé et d'une Plateforme Solidarité en lieu et place des Services « Accompagnement » et « Solidarité et Société ». Objectifs : des ministères regroupés de manière plus cohérente et des charges administratives diminuées.

LA HALTE DE NUIT

UN PROJET COMMUN*

La cour des miracles s'ouvre tous les soirs dans l'Eglise des Pâquis pour accueillir 80 personnes recherchant un lieu sécurisé et de quoi se nourrir. En nous unissant, l'Eglise protestante et l'Armée du Salut, nous témoignons de notre volonté de mettre à disposition nos ressources et compétences respectives au service des plus démunis.

Accueil bienveillant, partage, solidarité, fraternité, telles sont les valeurs qui motivent notre action au quotidien. Jésus a dit : « Donnez-leur vous-mêmes à manger. » Grâce à la fondation Partage, à notre personnel et nos bénévoles, nous répondons à cet ordre divin. Ce projet pilote de la Halte de Nuit démontre que des actions simples peuvent être mises en place et répondre rapidement aux besoins fondamentaux de nos frères et nos sœurs. Un grand merci à l'Eglise protestante, à Espace-Solidarité et Evangile et travail de nous accueillir dans leurs murs !



Agnès Wahli-Simonin

Major et Directrice des institutions sociales romandes à l'Armée du Salut

*Le projet s'est achevé en juin 2018, nous espérons le reconduire l'année prochaine.

L'ÉGLISE RECONNAIT LES VOCATIONS CONSÉCRATION DES MINISTRES

L'année 2018 a commencé dans la joie ! En effet, le 18 janvier, cinq pasteur-e-s et diacres ont demandé la reconnaissance de leur vocation et la consécration de leur ministère. Une reconnaissance que nous avons vécue en Eglise le 15 avril à l'occasion de leur culte de consécration à la cathédrale Saint-Pierre.

Afin de vous faire apprécier leur profond engagement et vous permettre de mieux les connaître, nous avons choisi des extraits de leur cheminement dans la vocation ou de leur confession de foi.



« Je crois en Dieu
source,
Il est à l'origine de la vie,
Et par amour, Il a fait l'humain libre,
Libre et responsable de développer cette vie.
Je crois en l'Esprit Saint,
Il éclaire l'Écriture pour qu'elle devienne Parole.
Il aide chaque humain à discerner l'appel personnel
qu'il a reçu.
Il unifie les croyantes et les croyants
pour former l'Église,
Il les soutient dans leur tâche de témoigner
de l'Évangile en paroles et en actes. »

Nicolas Lüthi



« A la suite
de l'apôtre Thomas qui avait
besoin de preuves pour le croire,
J'ai cherché longtemps à toucher
quelque chose de la véracité
De la résurrection de Jésus-Christ...
Comme Il l'a fait avec Thomas,
C'est lui-même qui est venu me toucher,
de plus en plus intimement,
Par sa présence toute proche dont je ne sais dire
que peu de chose,
Si ce n'est que c'est grâce à elle que je suis
encore en vie aujourd'hui,
Et que je trouve aujourd'hui si belle,
cette vie pourtant si compliquée. »

Elisabeth Schenker



LE 24 JUIN 2018 A MARQUÉ UNE ÉTAPE SIGNIFICATIVE POUR L'INCLUSION DES PERSONNES LGBTI

Ce dimanche en effet, l'Eglise a reconnu officiellement le ministère d'Adrian Stiefel, chargé de ministère au sein de l'Eglise pour l'antenne LGBTI.

Adrian a démarré il y a 3 ans une antenne au sein du Lab (ministère pionnier sis au temple de Plainpailais) destinée à cheminer avec les personnes victimes de discrimination d'origine religieuse en raison de leur identité affective.



« Je crois
en Jésus-Christ,
Fils du Père
et compagnon de route.

Il est devenu signe d'espérance
pour tous les humains.

Je crois qu'Il me rejoint dans mes fragilités
et mes limites comme dans mes élans
et mes joies.

Il est venu pour libérer chaque être humain
et pour réhabiliter chacun dans son
humanité et sa dignité. »

Nathalie Schopfer



« Je crois en Dieu,
le Père, qui invite à la relation.

Ce Dieu qui dépasse toute
intelligence, je le reconnais
au-dessus de tout.

Je crois qu'il construit son Eglise
au-delà des organisations
humaines, et avec elles.

J'ai confiance que l'Eglise,
sel de la Terre, la transforme et lui
donne une espérance.

Je crois en ce Dieu-là, amour
et vie éternelle. »

Annick Monnot



Issu d'une famille catholique de
Kinshasa, Gabriel Amisi sait rapidement
qu'il veut consacrer sa vie à Dieu. Des évé-
nements très difficiles dans son pays le poussent à
demander l'asile en Suisse. Soutenu à son arrivée par une
Eglise évangélique, il s'ouvre sur ses désirs d'avenir :

« Je leur ai dit mon désir d'entreprendre des études de théologie
(réformée) à l'Université de Lausanne en vue d'un ministère pastoral.
Tout cela avec une finalité : rendre grâce au Seigneur qui m'a soustrait
à la mort pendant l'événement dramatique que j'ai vécu à Kinshasa, au
cours duquel j'ai perdu toute ma famille. J'ai donc décidé de consacrer
le reste de ma vie au service du Christ en annonçant l'Évangile. Avec
un peu de recul, aujourd'hui, je m'aperçois que ma vie a été secouée
par de violentes tempêtes. Si j'ai pu tenir le coup, c'est parce
que j'ai appris à vivre les aléas de la vie dans la foi en Dieu, en
m'appuyant sur des hommes et des femmes, mais aussi
en allant puiser certaines ressources tout au fond de
moi. »

Gabriel Amisi



RESSOURCES HUMAINES

DES TALENTS AU SERVICE DU CHRIST ET DU PROCHAIN

NOTRE PRINCIPALE RICHESSE RÉSIDE DANS NOTRE CAPACITÉ À METTRE EN VALEUR ET EN SYNERGIE LES TALENTS ET COMPÉTENCES. COMMENT ? EN SOUTENANT LES PASTEUR-E-S, DIACRES, CHARGÉ-E-S DE MINISTÈRE ET BÉNÉVOLES, EN FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DE LEURS COMPÉTENCES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES ET EN VEILLANT À LEUR RESSOURCEMENT SPIRITUEL ET À LEUR ÉQUILIBRE DE VIE.

UNE FORMATION PERTINENTE POUR SOUTENIR LES VOCATIONS

Nous pouvons compter sur l'Office protestant de la formation qui, depuis 2017, a renouvelé et ciblé les domaines de la formation continue sur les enjeux marquant la vie de nos Eglises et les défis actuels. En 2017-2018, le nombre de ministres de notre Eglise en formation a doublé. Cela souligne la pertinence de ce qui est transmis et le soutien réel apporté à l'exercice du ministère.

Une autre force pour notre Eglise : les bénévoles qui offrent leurs compétences, rendant possibles l'annonce et la transmission de l'Evangile. Soutenir ces engagements est primordial, c'est pourquoi nous avons mis en place un groupe de réflexion autour du bénévolat en Eglise depuis une année, qui présentera un plan d'action dès septembre 2018.

Nous collaborons évidemment avec la Faculté de théologie de l'Université de Genève, comme pôle de qualification et d'expertise théologiques. Chaque année, l'Eglise protestante soutient la Faculté à hauteur de 350'000 francs. Cela traduit notre engagement en tant que partenaire durable soutenant la réflexion critique et l'enracinement théologique, et la construction académique de vocations de futur-e-s pasteur-e-s n'en est pas la moindre.

ASSURER LA RELÈVE

Il apparaît que notre Eglise demeure attractive, puisqu'en 2017 sept personnes ont postulé pour entrer en formation pastorale (cinq) ou diaconale (deux) dès le 1^{er} mars 2019. Ce fait, fort réjouissant, révèle aussi nos limites financières, car nous ne pourrions ouvrir que quatre postes de formation initiale. Aussi, il est de notre responsabilité, avec le soutien de nos donateurs et nos donatrices, de nous donner les moyens de soutenir cette relève.

Le Fonds Jeunes ministres, créé en 2016, devait servir ce but. Nous avons revu son périmètre afin d'être ambitieux-ses dans notre approche de ce défi. Aujourd'hui appelé Plan de relève, ce projet reste notre priorité dans les années à venir. Un plan qui permettra non seulement de former et d'engager des ministres ancré-e-s dans leur vocation mais qui impacte également l'ensemble de notre Eglise, comme force de proposition novatrice. A travers des stages en immersion dans d'autres Eglises, le programme prévu devra permettre l'acquisition de nouveaux outils, de nouvelles compétences et avoir pour visée une mise en œuvre dans l'Eglise protestante de Genève. A l'horizon 2020, nous avons budgété 4 millions de francs, via un fonds dédié à ce Plan de relève. Cet objectif financier est très ambitieux et pourtant il est essentiel de l'atteindre pour que nous puissions garantir notre présence et nos prestations (gratuites) à Genève. A ce jour, nous avons reçu un million de francs. Nous approchons activement fondations et personnes privées que cela intéresserait de porter ce projet d'avenir avec nous.

Nous croyons qu'il est essentiel que chaque chrétien et que chaque chrétienne s'équipe pour annoncer l'Evangile et reçoive des qualifications théologiques. Ainsi, par la reconnaissance de ces vocations, c'est toute l'Eglise que nous enrichissons, en offrant un témoignage vivant dans notre société actuelle.

Laurence Mottier

Responsable de la formation et du développement

RESSOURCES HUMAINES

DE NOUVEAUX VISAGES

L'ÉGLISE PROTESTANTE DE GENÈVE A LE PLAISIR DE VOUS ANNONCER L'ENGAGEMENT, AU 15 MAI 2018, DE VALÉRIE CHAUSSE EN QUALITÉ DE CODIRECTRICE, RESPONSABLE DES FINANCES, DE L'IMMOBILIER ET DE L'INFORMATIQUE. ELLE SUCCÈDE À ÉRIC VULLIEZ, QUI PREND SA RETRAITE.



Valérie Chausse a construit sa carrière au Credit Suisse à différents postes, dont quatorze ans en tant que responsable d'équipes de planification financière et patrimoniale à Genève. Au moment de quitter le secteur bancaire, elle occupait la fonction de planificatrice financière et spécialiste immobilière pour la clientèle privée, avec le titre de directrice. Elle est titulaire d'un master de l'IUHEI, d'un postgrade de l'Institut d'Etudes immobilières et de diverses certifications.

NOUS LUI SOUHAITONS UNE CHALEUREUSE BIENVENUE ! ET ADRESSONS ÉGALEMENT NOTRE GRANDE RECONNAISSANCE À ÉRIC VULLIEZ QUI A ŒUVRÉ AVEC SUCCÈS AU REDRESSEMENT FINANCIER DE L'ÉGLISE. NOUS LUI DEVONS BEAUCOUP.

L'Eglise accueille également deux nouveaux pasteurs : Espoir Adadzi a été envoyé par son Eglise au Togo auprès de notre Eglise et DM Echange et Mission, et Marc Pernet a quitté l'Oratoire du Louvre pour poser ses valises à Genève. Découvrez-les.

Espoir Adadzi

« Depuis le 6 décembre 2017, ma nouvelle famille protestante helvétique m'a accueilli à bras ouverts. Envoyé par l'Eglise évangélique presbytérienne du Togo en Suisse pour un mandat de deux ans renouvelable, je consacre un bon pourcentage de mon temps à la création de liens et à l'apport de mon regard extérieur, avec mes lunettes de pasteur venu du Sud.

Après six mois d'acclimatation, je me réjouis de concentrer une partie du cœur de mon ministère sur la Région Salève, afin d'expérimenter concrètement mes propositions de création de liens.

Je suis vraiment reconnaissant envers le souffle suprême et envers celles et ceux qui, de diverses manières, m'accompagnent et me permettent de découvrir sereinement mais aussi avec passion et joie les richesses de ma nouvelle communauté qui est d'une hospitalité sincère et chaleureuse. »



Marc Pernet

« C'est avec joie et humilité que je rejoins l'Eglise de Genève. C'est une Eglise qui cherche à se réinventer. C'est très motivant. En effet, je suis convaincu que l'Evangile a plus que jamais une pertinence dans le monde d'aujourd'hui. Une grande part de la population se présente comme agnostique, mais bien des personnes ont une recherche de sens et une spiritualité. A Nîmes, Nancy puis à l'Oratoire du Louvre à Paris, j'ai fait l'expérience que ces personnes sont très reconnaissantes quand elles trouvent de l'aide dans ces domaines. Souvent, ce n'était pas l'Evangile qui les rebutait mais le moralisme et le dogmatisme. L'internet est une extraordinaire opportunité pour faire découvrir l'Evangile et leur permettre d'aller ensuite au culte, à leur rythme.

Après deux mois parmi vous, je témoigne avoir déjà reçu un accueil magnifique de fraternité et de bienveillance. »



COMMUNICATION

UN VENT DE FRAÎCHEUR

DANS LA DROITE LIGNE DES AXES STRATÉGIQUES DE NOTRE ÉGLISE, LE SERVICE COMMUNICATION A UN OBJECTIF PRIORITAIRE DEPUIS 2017 : ENCOURAGER UNE ÉGLISE DE TÉMOINS DE JÉSUS-CHRIST, ÉGLISE ORIGINALE, MISSIONNAIRE, AUDACIEUSE ET DIVERSIFIÉE, PARTICULIÈREMENT ATTENTIVE À CELLES ET CEUX QUI N'Y SONT PAS.

MIEUX COMMUNIQUER AUPRÈS DE LA JEUNESSE

Trop peu de jeunes fréquentent l'Église protestante. Parmi les actions correctives, une communication adaptée est importante, même si le travail sur le terrain paroissial reste prioritaire et essentiel.

Trois chantiers ont été ouverts durant l'exercice passé :

La réalisation d'une plaquette destinée à faire connaître les activités jeunesse. Ce dépliant a été envoyé à tous les 15-25 ans protestant-e-s à Genève !

Les pages « Jeunesse » de notre site internet ont été modernisées et le contenu amélioré.

L'Église s'est engagée résolument sur le terrain des réseaux sociaux, en particulier Instagram.

Ce troisième point est important. Le service a réuni à deux reprises des jeunes de notre Église, qui ont été catégoriques : dans leur ensemble, les jeunes ne lisent que peu de textes imprimés, tout passe par un écran ; ils vont peu sur les sites internet ; la plupart s'informe sur les réseaux sociaux ; et finalement, ils délaisent Facebook pour Instagram (et Snapchat pour les plus jeunes). En conséquence, nous avons fait appel à une community manager. N'hésitez pas à vous balader sur nos comptes, à aimer, partager et commenter :

f @EgliseProtestante

📷 @epg_geneve



RAFRAÎCHIR NOTRE IMAGE

Notre charte graphique datait de 2008, il nous a paru important de la rafraîchir et de l'enrichir. Pour rejoindre de nouvelles personnes, en particulier les jeunes, l'image est essentielle. Cette nouvelle charte est appliquée depuis cet été 2018.

LE BAR DU PARADIS

Quoi de mieux pour communiquer avec le grand public que de tenir un stand dans la rue ? C'est ce que le service a réalisé, avec la participation active de pasteur-e-s et diacres, à deux reprises, au marché de Noël à Carouge en décembre, et au Molard en juin de cette année. Le Bar du Paradis propose aux badauds, pour engager la discussion, une douceur pour le cœur (un verset biblique) et une douceur pour le corps (chocolat, glace). De belles occasions de rencontres !

Le stand est également à la disposition de toutes les paroisses et régions de l'Église.

FORMER LES COLLABORATEURS-TRICES ET BÉNÉVOLES À LA COMMUNICATION

Nous sommes avant tout à la disposition des paroisses et régions et services de l'Église. C'est pourquoi, sous l'égide du département Formation, nous avons proposé cinq ateliers sur une journée pour mieux : utiliser les réseaux sociaux ; écrire pour être lu ; alimenter le site internet de l'Église ; réaliser un flyer ; organiser un bel événement.

Avec une quarantaine de participant-e-s, cette journée a été un beau succès, que nous réitérerons en 2019 !

Alexandra Deruaz

Codirectrice, responsable de la communication

FINANCES

LES COMPTES 2017-18

Tous les chiffres sont exprimés en milliers de Frs (K)

SYNTHÈSE

Le compte de mission (revenus et charges en lien avec la vocation ministérielle : -327 K Frs) n'est pas à l'équilibre, mais réalise 664 K Frs de mieux que le budget. Les principaux facteurs explicatifs sont :

1. des dons de 513 K Frs supérieurs au budget. Néanmoins, ce résultat est en baisse de 284 K Frs par rapport à 2016-17 ;
2. des contributions solidaires de 106 K Frs supérieures au budget. Merci aux généreuses paroisses pour leurs contributions volontaires ;
3. des traitements inférieurs au budget de 204 K Frs ;

Quatre legs très généreux sont comptabilisés en comptes extraordinaires.

Une partie des frais de rénovation du Centre protestant de la Jonction a été compensée par une dissolution de provision pour grands travaux (340 K Frs). Le reste des travaux sera amorti sur une durée de vingt-cinq ans.

Ce résultat de mission positif par rapport au budget est réjouissant. Il est néanmoins en recul par rapport à 2016-17 de 487 K Frs.

Les comptes hors mission (immobilier de rendement et titres) font eux aussi mieux que le budget pour

un montant de 53 K Frs, soit 6.3% supérieur aux attentes.

Le résultat opérationnel, avant opérations extraordinaires, qui constitue **la mesure principale de la santé des comptes** est positif à 578 K Frs, mais en recul par rapport à 2016-17 de 493 K Frs (voir graphique).

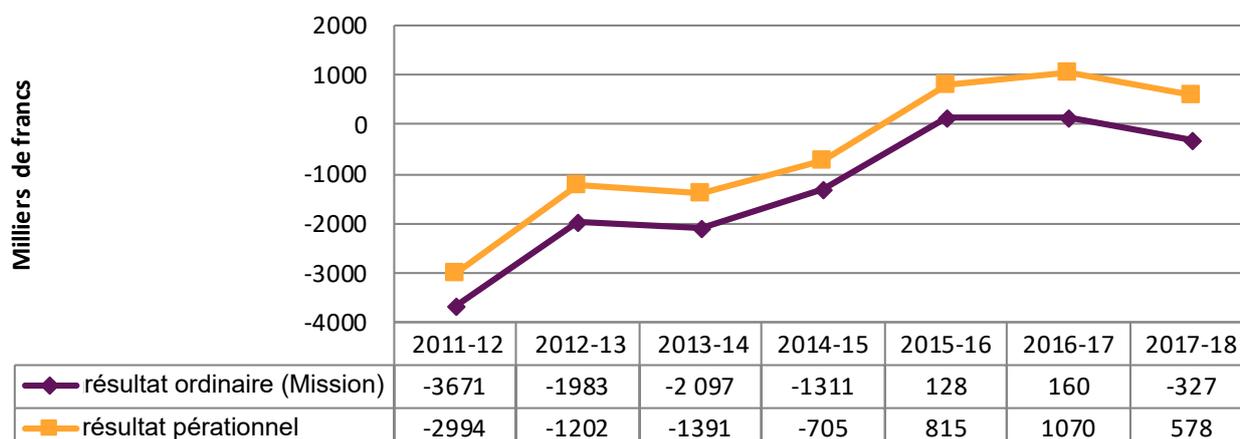
Les comptes extraordinaires sont, eux, négatifs de 528 K Frs, en raison d'un certain nombre de revenus et charges exceptionnels qui sont expliqués sous la rubrique comptes extraordinaires.

Les comptes satisfont pour la première fois aux normes RPC 21, selon le rapport des auditeurs externes. C'est un gage de transparence et de qualité pour tous les utilisateurs des comptes.

Au final, les comptes 2017-18 sont à l'équilibre avec même un résultat positif de 49 K Frs. Et ce, pour la 3^e année consécutive, malgré une baisse des dons sans affectations. Les legs extraordinaires font de 2017-18 un exercice exceptionnel mais aléatoire. La Direction et le Conseil du Consistoire restent très prudents en regard de la diminution constante des dons (voir tableau en page 26).

Que chacun-e soit vivement remercié-e pour sa contribution.

Evolution du résultat en milliers de francs



NORMES RPC 21

QUELLE IMPORTANCE ?

Le fait que les auditeurs certifient que les comptes 2017-18 répondent aux normes RPC 21 est un gage de qualité et de transparence pour le Consistoire, les donatrices et les donateurs ainsi que les organisations publiques ou privées qui soutiennent l'EPG.

Afin de satisfaire à cette norme, plusieurs rapports ont été ajoutés aux comptes audités au fil des années. Disponibles sur le site de l'Église protestante de Genève (epg.ch), en voici la liste :

1. **Le compte de résultat par nature**, conforme au plan comptable traditionnel.
2. **Le compte de résultat par fonction**, dans lequel les

charges de personnel sont distribuées par fonction et département, ainsi que les opérations sur fonds.

3. **Le bilan (actif, passif)**
4. **Le tableau de flux des fonds et de capital** montre les variations de fonds, de réserves et de capital.
5. **Le rapport des flux de trésorerie** reflète la manière de financer les diverses opérations.
6. **L'annexe aux comptes explique** les principes comptables qui président à l'établissement des comptes.

L'EPG a été accompagnée dans cette transition par PWC qui a également audité les comptes.

COMPTES EXTRAORDINAIRES UN EXERCICE EXCEPTIONNEL MAIS ALÉATOIRE

Les comptes extraordinaires reflètent, d'une part, un ensemble de dons et legs généreux et exceptionnels, et, d'autre part, la manière dont leur utilisation a été affectée, en approvisionnant des fonds qui soutiendront la mission dans les exercices futurs.

LES PRINCIPAUX POSTES SONT LES SUIVANTS

- Un legs dédié et inaliénable de 2'405 K Frs, contrebalancé par l'ouverture d'un fonds du même montant.
- Un don pour les aumôneries de 1'200 K Frs, contrebalancé par l'attribution au Fonds des Aumôneries. Ce montant sera utilisé en 2018-19.
- Des dons dédiés pour le Fonds Jeunes ministres et stagiaires de 319 K Frs, contrebalancés par l'attribution au fonds du même nom.
- Des dons dédiés pour la Caisse de pension de 31 K Frs, contrebalancés par l'attribution au fonds du même nom.
- Trois magnifiques et généreux legs totalisant 1'608 K Frs.
- Une vente immobilière de 162 K Frs, provenant de la répartition du bénéfice de la vente de Malagnou en 2013. Le solde de cette participation au bénéfice a été comptabilisé contre la réserve de réévaluation au bilan (1357 K Frs).
- Un produit hors période de 51 K Frs.
- Une augmentation de la provision pour restructu-

ration de la Caisse de pension de 1'200 K Frs, pour couvrir une partie des risques et potentiels coûts d'un appel de la garantie que l'EPG devra constituer vis-à-vis de la Caisse des rentiers.

UNE RECLASSIFICATION

Un fonds dédié de rénovation immobilière des immeubles de mission est aussi créé. Il est doté d'un montant de 822 K Frs, par voie de dissolution d'une réserve au bilan destinée à couvrir des travaux immobiliers.

DES ATTRIBUTIONS DE FONDS VOLONTAIRES

- Une attribution au Fonds Jeunes ministres et stagiaires de 650 K Frs, pour financer la relève des prochaines années.
- Une attribution à un nouveau fonds dédié nommé « Vie Chère » d'un montant de 500 K Frs. Le but de ce fonds est de pouvoir être en mesure de compenser une partie de l'inflation future des traitements par voie d'attributions ponctuelles.

L'EPG est consciente du caractère totalement exceptionnel et aléatoire de ce millésime 2017-18, et désire le gérer de manière prudente à travers la constitution de fonds que l'on retrouve dans le compte de bilan.

COMPTES HORS MISSION

UNE CONTRIBUTION GRANDISSANTE À LA RECHERCHE D'UN ÉQUILIBRE PÉRENNE

LA CONTRIBUTION NETTE HORS MISSION (TITRES ET IMMOBILIER DE RENDEMENT) EST DE 905 K FRs, C'EST-À-DIRE 53 K FRs DE MIEUX QUE LE BUDGET. EN COMPARAISON AVEC L'ANNÉE PRÉCÉDENTE, LE RÉSULTAT EST EN RÉGRESSION DE 6 K FRs, CE QUI MÉRITE QUELQUES EXPLICATIONS.

Le résultat de l'immobilier de rendement avant attribution à divers fonds est de 743 K Frs, en progression de 182 K Frs par rapport à l'année précédente. La mise en location d'une villa à Miremont, celle du presbytère de Chêne-Bougeries et d'un appartement à Versoix, en plus d'une année complète sur les projets bouclés l'an passé en est l'explication.

De ce résultat de 743 K Frs est retranchée une attribution à deux fonds affectés (Degen et Schorer) de 65 K Frs. Il est aussi proposé de créer un fonds de rénovation pour l'immobilier de rendement et de le doter de 100 K Frs. Il est prévu de continuer cette dotation dans les années à venir de façon à absorber les grosses rénovations futures du parc immobilier (voir tableau).

Le résultat net de l'immobilier de rendement, après attribution de 165 K Frs aux fonds, est de 578 K Frs. L'annexe immobilier de rendement montre les divers ratios et l'évolution depuis 2014-15. Le ratio le plus important, celui de la marge opérationnelle, reste stable à ~50%.

Les titres apportent une contribution nette de 327 K Frs. Ils font 53 K Frs de mieux que le budget prudent. Toutefois, à cause d'un environnement défavorable des taux d'intérêt, le résultat est en diminution de -34 K Frs par rapport à 2016-17.

A noter que l'EPG ne reconnaît comme produit que les intérêts et les dividendes. La plus-value sur titres est compensée par l'augmentation des réserves de fluctuations de cours (apparaissant dans le tableau des fonds). En cas de moins-value, la provision est dissoute (voir l'annexe aux comptes pour plus de détails sur les titres et leur évaluation, disponible sur demande).

Au final, sans les attributions aux fonds, la contribution hors mission dépasserait maintenant la cible du million de francs (1'070 K Frs). En incluant ces attributions, elle est de 905 K Frs.



Eric Vulliez

Codirecteur responsable des finances et de l'immobilier

IMMOBILIER DE RENDEMENT (EN MILLIERS DE FRANCS)

	2017/2018	2016/2017	2015/2016	2014/2015
Revenus bruts	1'888	1'444	1'232	1'153
Charges	942	667	591	559
Marge opérationnelle	946	776	641	594
En %	50%	54%	52%	52%
Développements futurs	203	215	210	226
En %	11%	15%	17%	20%
Marge nette incluant frais de développement	743	561	431	368
En %	39%	39%	35%	32%
Attribution à des legs affectés	65	11	0	0
Attribution au fds de rénovation immo de rendement	100	0	0	0
Marge nette après attribution à des legs affectés	578	550	431	368

FINANCES

COMPTES ET RÉSULTATS DE L'EPG

En milliers de francs

COMPTES ORDINAIRES (EN MILLIERS DE FRANCS)

	REVENUS 2017-2018	CHARGES 2017-2018	COMPTES 2017-2018	COMPTES 2016-2017	DIFF.	DIFF EN %
COMPTES ORDINAIRES						
Contribution ecclésiastique et dons	8'134	-383	7'751	8040	-289	-4%
Legs	287	-28	259	814	-556	-68%
Revenus de Mission (prestations)	787	-2	784	725	59	8%
Actes ecclésiastiques	113	-2	111	83	28	33%
Contributions solidaires	607	0	607	570	37	7%
Prestations de services	67	0	67	73	-6	-8%
Ministères régionaux						
Ministères régionaux	436	-3'833	-3'397	-3'858	461	12%
Ministères de services	1'118	-2'646	-1'528	-1'552	24	2%
Ministères transversaux	206	-634	-428	-406	-22	-5%
Autres ministères	100	-247	-147	-147	0	0%
Immobilier servant la Mission	484	-1'154	-670	-489	-182	-37%
Journaux et publications	229	-206	24	-56	80	142%
Formation des collaborateurs	21	-142	-122	-107	-15	-14%
<i>Salaires fiduciaires</i>	1'076	-1'075	1	-1	1	199%
Ressources Humaines	1'085	-1'305	-220	-151	-69	-45%
Administration centrale	1'110	-2'657	-1'547	-1'395	-152	-11%
Administration centrale excl. salaires fiduciaires	34	-1'582	-1'548	-1'394	-153	-11%
Subventions et dotations	23	-907	-884	-1'010	126	12%
Communication	0	-181	-181	-178	-3	-2%
Organes	23	-265	-242	-222	-19	-9%
TOTAL RECETTES ORDINAIRES	12'959	-13'286	-327	160	-487	-304%
COMPTES ORDINAIRES HORS MISSION						
Immobilier de rendement	1'888	-1'310	578	550	27	5%
Titres - rendement	647	-320	327	361	-33	-9%
TOTAL DES COMPTES HORS MISSION	2'535	-1'630	905	911	-6	-1%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	15'494	-14916	578	1'071	-493	-46%
COMPTES EXTRAORDINAIRES						
Legs extraordinaires	4'104	0	4'104	0	4'014	100%
Dons extraordinaires de personnes morales	0	0	0	50	-50	-100%
Réserves immobilières	822	0	822	0	822	100%
Ventes immobilières	162	0	162	50	112	225%
Fonds affectés	1'579	-5'957	-4'378	9	-4'387	NA
Charges et revenus extraordinaires	51	-1'200	-1'149	-1'216	67	6%
TOTAL DES COMPTES EXTRAORDINAIRES	6'629	-7157	-528	-1'016	488	48%
RÉSULTAT FINAL	22'123	-22'074	49	55	-5	-9%

FINANCES

COMPTES ET RÉSULTATS DE L'EPG

En milliers de francs

BILAN (EN MILLIERS DE FRANCS)

	SOLDE AU 31.03.2018	SOLDE AU 31.03.2017	DIFFÉRENCE	DIFFÉRENCE EN %
ACTIFS				
Total Actifs circulants	9'359	9'882	-523	-5%
Actifs immobilisés				
Total Immobilisations financières	110	135	-25	-19%
Total Immobilisations financières dédiées et aliénables	5'231	4'716	516	11%
Total Immobilisations corporelles meubles	5	13	-8	-58%
Total Immobilisations corporelles immeubles	15'678	16'659	-981	-6%
Total Actifs immobilisés	21'025	21'523	-498	-2%
Total Actifs immobilisés inaliénables	21'073	15'016	6'057	40%
TOTAL DES ACTIFS	51'457	46'421	5'036	11%
PASSIFS				
Total Engagements à court terme	3'933	4'193	-259	-6%
Total Dettes à long terme portant intérêt	9'589	8'714	875	10%
Total Autres dettes à long terme	789	798	-9	-2%
Total Provisions à long terme et postes analogues prévus par la loi	6'282	5'560	723	13%
Total Engagements à long terme	16'659	15'071	1'588	11%
Total Capital des fonds	27'104	22'284	4'820	22%
Capital de l'organisation				
Total Réserves de réévaluation	0.00	1'358	-1'358	-100%
Total Capital libre généré	2'384	972	-1'412	145%
Total Capital lié (désigné) généré	1'327	2'490	-1'162	-47%
Total Résultat de l'exercice précédent	0.00	55	-55	-100%
Total Capital de l'organisation	3'711	4'873	-1'162	-24%
Passifs avant le bénéfice net	51'408	46'421	4'987	11%
Bénéfice réel	49	0	49	100%
RÉSULTAT FINAL	51'457	46'421	5'036	11%

RESPONSABILITÉS À L'ÉGLISE PROTESTANTE

PRÉSIDENT	Emmanuel Fuchs
MEMBRES DU CONSEIL DU CONSISTOIRE	Charles de Carlini, vice-président Blaise Menu, Modérateur de la Compagnie des pasteur-e-s et des diacres Joëlle Walther, Anne Perréard Vité, Chris Cook, Rémy Aeberhard, Alain de Felice
DIRECTION	Alexandra Deruaz, responsable communication et recherche de fonds Michel Chatelain, responsable chancellerie et ressources humaines Eric Vulliez, responsable finances, immobilier et informatique Valérie Chausse, responsable finances, immobilier et informatique (dès le 15 mai 2018)

FINANCES

LA CAISSE DE PENSION TERMINE SA RESTRUCTURATION

EN L'ESPACE DE CINQ ANS, LA CAISSE DE PRÉVOYANCE DES ÉGLISES ET ASSOCIATIONS PROTESTANTES DE GENÈVE (CPEAG) S'EST COMPLÈTEMENT RESTRUCTURÉE, AVEC L'APPUI TOTAL ET FINANCIER DE L'EPG (ÉGLISE PROTESTANTE DE GENÈVE).

Cette restructuration s'est opérée à travers trois grandes étapes :

1. Juillet 2013 : passage en primauté de cotisations et décision de mesures d'assainissement.
2. Décembre 2017 : recapitalisation pour atteindre 100% de couverture.
3. Juillet 2018 : transfert du personnel actif à une autre caisse (la CIEPP). La CPEAPG devient une caisse de rentier-ère-s uniquement.

RAPPEL

La Caisse de prévoyance des Eglises et associations protestantes de Genève (CPEAG) à laquelle le personnel actif et retraité de l'EPG est affilié couvre aussi quelques associations religieuses ou sociales. Néanmoins, l'EPG est de loin l'employeur principal (>95%). La caisse souffre de sous-couverture persistante depuis 2008 (voir graphique) et se devait de prendre des mesures pour redresser la situation.

1^{ÈRE} ÉTAPE

La Caisse de prévoyance est passée en primauté de cotisations au 1er juillet 2013. Elle a également diminué son taux technique de 3.5% à 3%, ce qui a eu pour effet d'augmenter les besoins de couverture. Elle a aussi décidé des mesures d'assainissement : une cotisation supplémentaire de 2% pour le personnel et 5% pour les employeurs. L'EPG s'était engagée à payer en avance sa part de mesures d'assainissement afin d'accélérer le redressement : verser l'équivalent de trente ans de mesures d'assainissement en l'espace de cinq ans. Cet effort financier avait été estimé à près de 8.7 millions de francs ; en 2016, l'EPG avait honoré 7.9 millions de cette promesse. La Caisse de prévoyance a prélevé sur ces montants versés l'équivalent de la contribution annuelle d'assainissement employeur (5%).

L'EPG s'est aussi engagée à soutenir le personnel de plus de 50 ans au 1er juillet 2013 à travers un plan d'accompagnement, qui réduit les pertes sur sa rente, pertes liées au passage de primauté de prestations à un système de primauté de cotisations. Une provision pour les montants encore à verser chaque année est au passif du bilan pour un montant de 3.66 millions au 31.03.2018.

L'ensemble du personnel a également consenti à un effort très important. En plus des 2% de cotisation d'assainissement, l'intérêt versé sur l'épargne s'est vu progressivement réduit à zéro. En faisant l'hypothèse réaliste d'une rémunération d'épargne de 2.5%, c'est 2'500 Frs par tranche de 100'000 Frs d'épargne par an qui sont perdus. Au fil des années, cela fait beaucoup d'argent !

2^E ÉTAPE

Au 31 décembre 2017, la recapitalisation pour atteindre 100 % de couverture est avalidée. Malgré les mesures prises depuis 2013, les progrès vers la recapitalisation étaient lents. Le délai prolongé par l'autorité de surveillance pour revenir à 100% de couverture arrivait néanmoins à son échéance en 2018.

En lien avec la baisse des revenus de capitaux, le taux technique avait encore été diminué à 2.5% en décembre 2016, assombrissant encore les perspectives de couverture. L'EPG a demandé à fin 2016 à la caisse d'envisager des mesures drastiques pour redresser la situation.

En décembre 2017, au vu du plan formulé par la caisse (voir étape 3), l'EPG a accepté de formellement renoncer aux montants versés en avance et encore disponibles (6.7 millions). Ceci a permis à la caisse de revenir à 100% de couverture dans le cadre du délai de dix ans donné par l'autorité de surveillance.

FINANCES

3^E ÉTAPE

Au 1^{er} juillet 2018, les employés actifs sont transférés dans une autre caisse plus solide, la CIEPP.

La CPEAPG devient une caisse de rentier-ère-s uniquement. Le Consistoire, dans sa session de mars 2018, a approuvé cette restructuration, malgré les importants coûts associés. La démographie déséquilibrée et persistante de la Caisse (2/3 de rentiers) a été un élément déterminant dans la décision de changement drastique. Ce transfert va nettement améliorer les bénéfices des personnes actives. Notamment quant à la rémunération des capitaux d'épargne qui était nulle dans le cadre de la CPEAPG.

Concernant la Caisse des rentiers qui va subsister, les bénéficiaires sont inchangés. La Caisse s'est engagée vis-à-vis de l'Autorité de surveillance à baisser le taux technique à 1.5%, ce qui aura pour effet mathématique de baisser le niveau de couverture à 93%. Afin de combler ce delta de couverture, l'autorité de surveillance a toutefois exigé que l'EPG fournisse une importante garantie de 6 millions. Celle-ci pourrait être appelée au fil du temps si le taux de couverture continuait à baisser.

Cette restructuration indispensable a nécessité un financement très important par l'EPG, qui n'a pu se faire qu'à travers le sacrifice de plusieurs biens immobiliers. La dernière vente a été celle du magnifique presbytère et salle de paroisse de Genthod en juin 2018. L'EPG remercie la paroisse des cinq communes pour sa compréhension. A l'exception du financement de cette restructuration, l'EPG n'a plus vendu de biens depuis 2013 pour équilibrer son budget de fonctionnement, en ligne avec sa stratégie de valorisation.

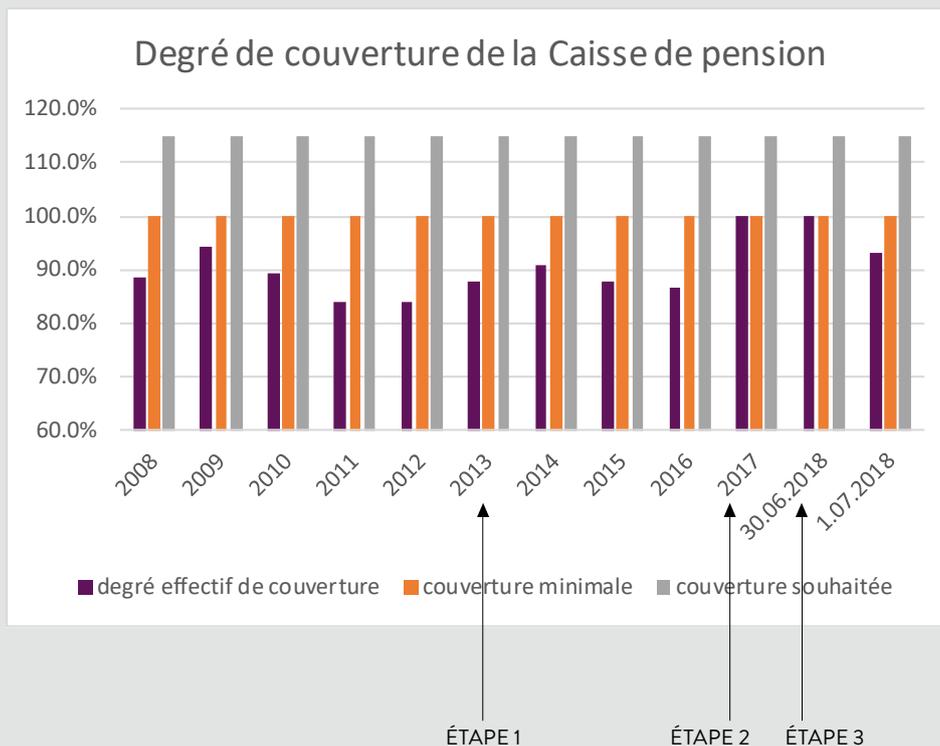
L'EPG va constituer un fonds spécial et dédié pour soutenir la Caisse de pension en cas d'appel à la garantie, et va doter le fonds d'un montant initial de 1.2 million. Ce fonds, qui servira uniquement à faire face aux appels à la garantie par la caisse de rentier-ère-s, peut être soutenu à travers des dons et des legs. Nos ministres retraité-e-s méritent cet appui.

L'EPG remercie sincèrement le Conseil de la Caisse pour l'ensemble des mesures énergiques qui ont été prises au fil des années, et pour la vitesse du transfert des actifs vers la CIEPP.

Eric Vulliez

Codirecteur responsable des finances et de l'immobilier

FINANCEMENT



FINANCEMENT DE L'EPG

COMMENT GARANTIR UN ÉQUILBRE DURABLE ?

GRÂCE À UNE GESTION EXTRÊMEMENT RIGOUREUSE ET AU SOUTIEN RENOUVELÉ DE NOMBREUX DONATEURS, NOTRE ÉGLISE PEUT SE FÉLICITER D'ÊTRE DANS LES CHIFFRES NOIRS POUR LA TROISIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE. C'EST UN RÉSULTAT QUI DOIT ÊTRE SALUÉ À SA JUSTE VALEUR. TOUTEFOIS, EN AUCUN CAS, IL NE NOUS PERMET TOUT TRIOMPHALISME. LA SITUATION RESTE EXTRÊMEMENT FRAGILE.

La chute constante du nombre de donatrices et de donateurs, de même que leur moyenne d'âge sont inquiétantes ; le récent débat au Grand Conseil sur la loi sur la laïcité, qui a failli faire disparaître la perception de la contribution ecclésiastique volontaire, nous a rappelé que ce système, bien que finalement maintenu, ne peut constituer une garantie suffisante pour le financement de notre Eglise.

Notre situation équilibrée nous permet de prendre un peu de hauteur pour définir une stratégie courageuse, lucide, originale et repenser sans tabou la question du financement de la mission. Comment renouveler et fidéliser le cercle des donatrices et des donateurs ? Comment responsabiliser davantage l'ensemble de l'Eglise dans la recherche de financement ? Comment diversifier les sources de financement ? Quelle stratégie de communication ? Faudra-t-il lier davantage le financement à des

projets précis ? Cette liste de questions n'est de loin pas exhaustive et n'est pas nouvelle mais montre à quel point le chantier que nous avons devant nous est vaste et complexe. Le Conseil du Consistoire et la Direction sont convaincus que nous ne pourrions pas faire l'économie d'une réflexion approfondie et d'une remise à plat de notre système de financement si nous voulons donner à notre Eglise des moyens pérennes au service de la mission. Profitant de l'arrivée de Valérie Chausse, nouvelle codirectrice, responsable des finances, le Conseil du Consistoire a souhaité que ce dossier soit traité dès cet automne en priorité et en profondeur.

Emmanuel Fuchs
Président

UNE DIMINUTION DES DONS DE 1,2 MILLION EN CINQ ANS

ANNÉE	MONTANT
2013-2014	9'334
2014-2015	8'975
2015-2016	8'893
2016-2017	8'417
2017-2018	8'133

En milliers de francs

POUR FAIRE UN DON

Pour faire un don à l'Eglise protestante de Genève,
vous pouvez effectuer des versements à l'intention de
l'Eglise protestante de Genève, 1205 Genève,
auprès de Postfinance :
IBAN CH 93 0900 0000 1200 0241 0.

Si vous souhaitez participer au Plan de relève, merci de le faire à
l'intention de l'Eglise protestante de Genève, 1205 Genève,
auprès de la Banque cantonale de Genève :
IBAN CH 24 0078 8000 0504 8646 7

Mention : Plan de relève.



Eglise
protestante
de Genève

Photos

Reformation : pages 1, 12
Eric Roset : page 5
Alain Grosclaude : pages 14, 15, 17
Coralie Grandjean : page 18

Éditeur

Eglise Protestante de Genève

L'Eglise protestante
ne reçoit aucune aide de l'Etat.

Elle paie chaque mois le salaire de ses pasteur-e-s et diacres.
Nous avons besoin d'une trésorerie qui nous permette de faire face à ces
charges récurrentes. C'est pourquoi la régularité
des dons est si essentielle !

En faisant des dons réguliers :

- Vous soulagez la trésorerie de l'Eglise !
- Vous soulagez également votre budget en échelonnant votre don sur l'année.
- Vous contribuez à pérenniser notre mission.

Comment faire des dons régulièrement ?

En demandant des bulletins de versement nominatifs à Valérie Julia, responsable du registre, par téléphone au 022 552 42 15 ou par e-mail à valerie.julia@protestant.ch.
Vous serez ainsi en mesure de procéder à votre don en mensualités.

Vous avez la possibilité de faire un ordre permanent auprès de votre banque ou par e-banking sur notre IBAN CH 93 0900 0000 1200 0241 0 (Postfinance).

L'ordre permanent est idéal pour les paiements périodiques : vous choisissez la périodicité et vous pouvez modifier ou révoquer l'ordre en tout temps.

Enfin, si vous recevez les bulletins de versement de l'Administration fiscale cantonale, assurez-vous de payer chaque mois votre contribution ecclésiastique volontaire.

En vous engageant avec l'Eglise, vous vous engagez auprès de la population genevoise.

Chaque don compte et permet à une famille,
un couple, une personne seule d'avoir accès au corps pastoral et
à une communauté vivante.

**La force de notre Eglise est sa disponibilité,
et votre générosité en est la garantie !
Un grand merci d'avance !**

